



**CONTRAT D'ABONNEMENT AU SERVICE
D'assainissement collectif DE LA COMMUNE DE
LAGUIOLE**

A adresser au :

Service de l'assainissement collectif
Tél : 05.65.51.26.30
Fax : 05.65.51.26.31
Site : www.laguiole12.fr

Service de l'assainissement collectif 5 Place de
la Mairie
12210 LAGUIOLE

CIVILITE DE L'ABONNE		
Nom:	Prénom:	
Adresse de facturation:		
Code postal:	Ville:	
Tél:	Port:	Fax:
Email:		

Le contrat d'abonnement est souscrit pour une durée indéterminée. L'abonné peut résilier à tout moment son abonnement en avertissant par écrit la Mairie de Laguiole. L'abonné doit permettre le relevé du compteur par un agent du service des eaux dans les 5 jours suivant la date de résiliation. Si personne ne reprend l'abonnement (changement d'abonné), le branchement est fermé et le compteur pourra être enlevé. L'abonné se doit alors de verser à la Commune une indemnité de résiliation d'abonnement de compteur.(article N°6 du règlement du service d'eau potable).

REFERENCES ET OBJET DU CONTRAT	
Objet de la demande:	
<input type="checkbox"/> Demande d'abonnement au service d'assainissement collectif	
Adresse du bien concerné:	
Référence du compteur:	Index de début:m3
Date de souscription de l'abonnement:	

Obligations :

L'abonné déclare avoir pris connaissance :

- Du (des) règlement(s) de service, ci-joint et en acceptant toutes les conditions, charges et obligations.
- Des tarifs en vigueur au jour de la signature du présent contrat, sachant que ces tarifs sont révisés annuellement.

Et s'engage à se conformer aux règlements de service auxquels il s'abonne, dont un exemplaire lui a été remis, sans préjudice des voies du recours de droit commun.

Signature de l'abonné (précédé de la mention « lu et approuvé »)

Accord du Service des Eaux délivré le :

Vincent ALAZARD
Maire de Laguiole